



Bretagne - Ille-et-Vilaine - Dol de Bretagne



Une cité médiévale près de la baie du Mont-Saint-Michel

Dol-de-Bretagne, ville labellisée Petite Cité de Caractère®, est un site apprécié pour sa qualité de vie, et ce, depuis toujours. Ce n'est pas un hasard si une cathédrale a été bâtie ici. Dol-de-Bretagne jouit d'un emplacement privilégié, aux portes de la Bretagne et au seuil de la Normandie. Elle associe le charme d'une histoire riche à l'attractivité d'un pôle dynamique. Aujourd'hui, cette ville est plébiscitée pour ses opportunités professionnelles tout autant que pour ses atouts culturels et touristiques.





Le mot de l'architecte

Le Pâtis du Menhir offre 18 lots individuels comprenant chacun des espaces verts et des stationnements. Une attention particulière a été portée sur la fusion d'aménagements paysagers communs, de places de stationnement complémentaires et de voies de circulation douces sécurisées, tout en bénéficiant de la proximité d'une ville de taille moyenne, de grands axes routiers et du calme d'un lotissement familial.



Restaurant

Boulangerie

Supermarché

Epicerie

€ Ecole

Pharmacie

Institut de beauté

Cathédrale

Jardinerie

Centre de loisirs

Centre culturel

Riscine Piscine

Cinéma



Un lotissement familial au vert

La résidence Le Pâtis du Menhir est implantée à 5 min. au sud du centre-ville de Dol-de-Bretagne, près du village de Carfantin. Elle bénéficie de la proximité d'une ville de taille moyenne, de grands axes routiers et du calme d'un lotissement familial. Les commerces et services, ainsi que la gare, sont accessibles en moins de 5 min. en voiture. Découvrez le Mont Saint-Michel à seulement 30 min. en voiture.

À Dol-de-Bretagne :

- Commerces
- Gare ferroviaire
- · Zones commerciales, industrielles et tertiaires
- · Cabinets médicaux et de santé
- · Écoles maternelles, primaires, collèges et lycées
- · Équipements sportifs, de loisirs et culturels





Une adresse entre ville et campagne

Le Pâtis du Menhir offre 18 lots individuels, comprenant chacun leurs espaces verts et leurs stationnements. L'agencement du lotissement prévoit l'intégration d'aménagements paysagers communs, de places de parking complémentaires et de voies de circulation douce sécurisées.



18 terrains à bâtir viabilisés et libres de constructeur entre 340 m² et 618 m²

